Mis en ligne le 7 décembre 2022,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221206-15-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 06-12-2022
Publication le : 06-12-2022

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 1er décembre 2022

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 23

Date de convocation : 25 novembre 2022

L'an deux mil vingt et deux, le premier décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Cédric AUGIER, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Roberto PASERO, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Madame Anne DROGO donnant pouvoir à Monsieur Alain FERNANDEZ, Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Jean-François RIMET-MEILLE donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Monsieur Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Madame Dolores ADAMSKI.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-5.3-179

Modification des compositions des commissions municipales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que :

- par délibération en date du 3 décembre 2020, le Conseil municipal a élu les membres des six commissions municipales de la Commune,
- par délibération du 3 février 2022, le Conseil municipal a modifié la composition de ces commissions suite à la démission d'un Conseiller,
- par délibération du 6 juillet 2022, le Conseil municipal a validé la modification de la dénomination et de la composition des Commissions municipales.

Depuis, des Conseillers municipaux ont démissionné et il convient, par conséquent, de modifier la composition des Commissions municipales.

Monsieur le Maire propose les modifications ci-après :

- **Commission municipale Ressources** :

Titulaires : René MARTIN, Nicole CLUZEL, Florian GRENIER, Alain FERNANDEZ, Frank PRESUMEY et Cédric AUGIER.

Suppléants : Anne DROGO, Dolores ADAMSKI, Julie LADRET, Sebastien MAGNIER, Jean-François RIMET-MEILLE et Sébastien GINESTET.

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221206-15-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 06-12-2022
Publication le : 06-12-2022

- **Commission municipale Economie** :

Titulaires : Dolores ADAMSKI, René MARTIN, Sébastien MAGNIER, José COREIA DOS SANTOS, Clotilde BERTHIER et Sébastien GINESTET.

Suppléants : Pascale LUBIN, Florian GRENIER, Nicole CLUZEL, Laëtitia SERPAGGI, Eric GLENAT et Cédric AUGIER.

- **Commission municipale Urbanisme et Travaux :**

Titulaires : Florian GRENIER, Laëtitia SERPAGGI, René MARTIN, Dolores ADAMSKI, Jean-François RIMET-MEILLE et Sébastien GINESTET.

Suppléants : Brahim SAADI, Damien VINCIGUERRA, Sébastien MAGNIER, Alain FERNANDEZ, Eric GLENAT et Stéphanie BESSET.

- **Commission municipale Petite Enfance et Vie des Ecoles** :

Titulaires : Anne DROGO, Jean-Charles BANCHERI, Pascale LUBIN, Nicole CLUZEL, Clotilde BERTHIER et Stéphanie BESSET.

Suppléants : Laëtitia SERPAGGI, Florian GRENIER, Orlane FANGET, Dolores ADAMSKI, Frank PRESUMEY et Cédric AUGIER.

- **Commission municipale Sport et jeunesse** :

Titulaires : Brahim SAADI, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Alain FERNANDEZ, Eric GLENAT et Cédric AUGIER.

Suppléants : Laëtitia SERPAGGI, Jean-Charles BANCHERI, Yann GUELY, René MARTIN, Clotilde BERTHIER et Stéphanie BESSET.

- **Commission municipale Animation de la vie locale, Culture et Patrimoine** :

Titulaires : Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Jean-Charles BANCHERI, Anne DROGO, Frank PRESUMEY et Stéphanie BESSET.

Suppléants : Laëtitia SERPAGGI, Orlane FANGET, Brahim SAADI, José CORREIA DOS SANTOS, Jean-François RIMET-MEILLE et Sébastien GINESTET.

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** les modifications apportées aux Commissions municipales telles que présentées ci-dessus.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 5 décembre 2022
Le Maire

